UNITED STEELWORKERS



Ken Neumann

National Director/ Directeur national

Le 24 avril 2018

Stephen Wetmore Président-directeur général La Société Canadian Tire Limitée 2180, rue Yonge Toronto (Ontario) M4P 2V8

Par courriel - Stephen.Wetmore@cantire.com

Monsieur,

Le Syndicat des Métallos représente 225 000 travailleuses et travailleurs au Canada. Nous magasinons tous chez L'Équipeur et Sports Experts ou chez Canadian Tire.

Nous vous écrivons en ce 5^e anniversaire de l'effondrement du Rana Plaza parce que nous nous préoccupons de la sécurité et des droits de la personne des travailleurs au sein de votre chaîne d'approvisionnement mondiale, en particulier dans le secteur du vêtement.

Canadian Tire est une société digne d'admiration. La campagne publicitaire de votre entreprise « *Nous jouons tous pour le Canada* » évoque un sentiment profond d'appartenance collective et un Canada empathique. Jouer pour le Canada doit inclure d'assumer la responsabilité des répercussions de nos actions sur les droits de la personne au-delà de nos frontières.

Les codes d'éthique professionnelle de la Société Canadian Tire, publiés en ligne, établissent des normes visant ses fournisseurs et abordent les questions de droits et de sécurité de la population ouvrière, notamment : « Les fournisseurs engageront une main-d'œuvre qui, dans tous les cas, est volontairement employée, ne s'expose pas à subir des blessures au lieu de travail, reçoit une rétribution juste et est autorisée par la loi à se regrouper en association. » La Société prend l'engagement suivant : « Elle n'entretiendra aucune relation d'affaires avec des fournisseurs qui, à sa connaissance, ne respectent pas les normes d'éthique décrites dans ce Code. »

Notre préoccupation porte sur la conformité de vos fournisseurs à ces normes, leur interprétation dans la pratique et la mesure dans laquelle votre société applique les codes. L'écueil réside dans le manque de transparence. Les défenseurs des droits de la personne et des travailleurs ne peuvent indépendamment vérifier que les vêtements de la marque maison de Canadian Tire sont confectionnés dans des usines sécuritaires où l'on respecte les droits de la main-d'œuvre, ni demander à Canadian Tire de prendre des mesures correctives dans des usines particulières en cas de problèmes.

En fait, vous demandez au public canadien de croire que vos entreprises font ce qu'il faut.

United Steel, Paper and Forestry, Rubber, Manufacturing, Energy, Allied Industrial and Service Workers International Union Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes

Malheureusement, nous pouvons tous nommer des entreprises qui nous semblaient être socialement responsables, mais qui finalement n'étaient pas dignes de confiance et qui, par exemple, ont soudoyé des fonctionnaires étrangers, agi de concert avec d'autres pour fixer les prix ou falsifié l'équipement de contrôle environnemental de leurs produits.

Qui plus est, il existe des plaintes crédibles de travailleuses et travailleurs d'usines de vêtements au Bangladesh indiquant que leurs droits de former librement des syndicats sont régulièrement violés, qu'ils ne reçoivent pas de salaires suffisants, font quotidiennement l'objet de harcèlement, notamment de violence sexiste dans leurs lieux de travail, et que la mise en œuvre des plans d'action corrective recommandés aux termes de l'Accord et de l'Alliance n'est toujours pas terminée. Des travailleurs de nombreux autres pays ont formulé des plaintes semblables.

De ce fait, au minimum, une plus grande transparence s'impose de la part de Canadian Tire.

La campagne publicitaire en cours de Canadian Tire souscrit à l'idée de faire l'essai et de promouvoir vos produits comme étant « testés pour la vie au Canada ». Êtes-vous prêts à « tester pour la vie au Bangladesh » ou dans d'autres pays où vous vous approvisionnez? Êtes-vous ouverts à des tests indépendants permettant de vérifier que la vie, la sécurité et les droits des travailleurs sont protégés et respectés dans les usines de vêtements qui confectionnent vos marques maison?

En 2016, neuf syndicats et organisations de défense des droits de la personne ont formé une coalition pour exiger la transparence relativement aux chaînes d'approvisionnement de vêtements (*Tirez le fil :* Nécessaire transparence de la filière d'approvisionnement dans l'industrie de l'habillement et de la chaussure, https://www.hrw.org/fr/report/2017/04/20/tirez-le-fil/necessaire-transparence-de-la-filiere-dapprovisionnement-dans)

La coalition a demandé aux grands détaillants, dont Canadian Tire, d'appuyer un Pacte pour la transparence à titre de norme minimale pour la divulgation des chaînes d'approvisionnement. Aux termes du Pacte, une entreprise convient de publier régulièrement sur son site (par exemple, deux fois par année) une liste de toutes les usines où elle s'approvisionne.

La liste devrait fournir les informations suivantes :

- 1. Le nom au complet de toutes les unités de production et usines de traitement autorisées.
- 2. Les adresses des usines.
- 3. La société mère de l'entreprise à cette adresse.
- 4. Le type de produits fabriqués.
- 5. Le nombre d'employés à chaque emplacement.

Canadian Tire souscrira-t-elle au Pacte pour la transparence et divulguera-t-elle les noms et adresses des fournisseurs de sa chaîne d'approvisionnement mondiale?

Canadian Tire ne serait pas la première à prendre cette mesure progressiste. Nike et Adidas ont déjà commencé à le faire. D'autres grands détaillants canadiens ont divulgué partiellement ou totalement ces informations ou s'apprêtent à le faire. Canadian Tire peut être une chef de file dans ce domaine, et nous vous exhortons à agir en ce sens.

Comme vous le savez, l'Alliance pour la sécurité des travailleurs, dont Canadian Tire est membre, a annoncé qu'elle cessera graduellement ses activités au Bangladesh d'ici la fin de l'année. Les responsabilités liées à l'approfondissement et au maintien du programme d'inspections et d'amélioration des usines de vêtements au Bangladesh seront prises en charge par une nouvelle entité. Cependant, il est fort probable que la nouvelle entité se préoccupera des intérêts des propriétaires d'usines et qu'elle ne sera pas à la hauteur de la tâche de veiller indépendamment à la sécurité de la main-d'œuvre dans les usines où Canadian Tire s'approvisionne.

Dans le cadre de votre examen de ce que Canadian Tire fera pour maintenir et poursuivre les progrès au Bangladesh, nous vous demandons d'envisager de vous joindre à de nombreux autres détaillants en signant l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh. Un tel geste témoignerait d'un fort engagement envers la sécurité des travailleuses et travailleurs, serait accueilli favorablement par les syndicats au Canada et au Bangladesh, et distinguerait clairement Canadian Tire de Walmart et d'autres qui tardent à protéger les droits de la personne.

Nous voulons nous assurer que les employés dans votre chaîne d'approvisionnement mondiale :

- sont traités équitablement et avec respect au travail;
- reçoivent un salaire suffisant;
- peuvent exercer leurs droits de former des syndicats et de négocier collectivement;
- travaillent dans des usines sécuritaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur national pour le Canada,

Ken Neumann

c.c. : PJ Czank, président, L'Équipeur
TJ Flood, président, FGL Sports
Patrick J Connolly, président, marque et comité d'action communautaire de Canadian Tire